



Photo : Shutterstock.com

LES DÉBUTS DE L'AQLM

ENTREVUE AVEC PAUL-ANDRÉ LAVIGNE

PAR DENIS POULET

Paul-André Lavigne fut le premier président de l'AQLM. Il a occupé ce poste de 1999 à 2001, puis fut administrateur coopté de 2001 à 2005. Il était donc aux premières loges pour les premières années de l'organisation.

Agora Forum : *Vous avez joué un rôle important dans la fusion de l'Association québécoise des directeurs et des directrices du loisir municipal (AQDLM) et du Regroupement québécois du loisir municipal (RQLM) qui a donné naissance à l'AQLM en 1999. Quel fut ce rôle?*

Paul-André Lavigne : J'ai eu le privilège d'être délégué par l'AQDLM afin d'établir une entente entre les deux associations dont tous sortiraient gagnants. Pierre Morin, qui était le représentant du RQLM, visait le même objectif, ce qui a grandement facilité le travail. En fait, ce que nous recherchions, c'était de doter les professionnels d'une voix représentative et unifiée du loisir municipal.

Notre rôle fut d'autant plus facilité que les deux associations avaient convenu de mandater l'UQTR pour réaliser une consultation auprès de tous les membres. André Thibault, secondé par Patrick Lafleur, avaient alors réalisé ce mandat dont l'objectif ultime était d'élaborer un plan-cadre, c'est-à-dire la mission, les

enjeux, les fonctions, l'organisation et le membership. Mon rôle fut de m'assurer que l'AQLM répondrait aux besoins des deux associations.

AF : *Quelles furent vos priorités au début de votre présidence?*

PAL : Ma première préoccupation était de finaliser le plan d'action découlant du plan-cadre. Quatre axes de développement avaient été identifiés, mais il fallait trouver les bons moyens pour les mettre en œuvre. De plus, il fallait s'assurer de l'adhésion du plus grand nombre à l'AQLM et de leur implication. Le titre de mon premier éditorial dans *Agora Forum* à titre de président de l'AQLM était d'ailleurs : *Une association à l'image de votre implication.*

L'approche par région avait été privilégiée afin de bien répondre aux besoins de chacun et chacune, et la réponse fut très bonne. La réalisation du plan d'action devait aussi nécessairement passer par l'engagement d'une permanence très rapidement.



« Nous ne voulions pas que l'enthousiasme de départ diminue si nous nous retrouvions dans l'impossibilité de réaliser rapidement les actions déterminées. »

AF : *Quelles différences majeures aviez-vous perçues au cours du processus menant à la fusion?*

PAL : La différence la plus importante résidait dans la composition de nos associations et, par le fait même, de nos préoccupations. L'AQDLM qui ne regroupait que les directions de loisir était davantage portée sur la gestion et les orientations du loisir municipal alors que le RQLM semblait davantage se préoccuper de l'offre d'activités et ses composantes. Mais force est de constater que les attentes des membres des deux associations, issus du même milieu, étaient sensiblement les mêmes. La consultation préalable a d'ailleurs confirmé cette situation. De par son membership élargi, l'AQLM pouvait désormais compter sur une expertise plus pointue et plus représentative des professionnels en loisir du Québec.

AF : *Parlez-nous des embûches ou des difficultés de démarrage de l'AQLM, si naturellement il y en a eu.*

PAL : Il y a eu plus d'inquiétude que de difficultés réelles. La principale inquiétude était celle de l'adhésion des membres d'une même municipalité. Nous nous interrogeons sur l'approche que prendraient les municipalités quant à l'adhésion de plusieurs personnes à l'AQLM. Le type d'adhésion adopté, basé sur la taille de la municipalité, a permis de mettre fin à cette inquiétude.

Une autre hantise de départ était la crainte de ne pas livrer rapidement tous les services définis dans le plan d'action. Nous ne voulions pas que l'enthousiasme de départ diminue si nous nous retrouvions dans l'impossibilité de réaliser rapidement les actions déterminées.

AF : *De quelles réalisations êtes-vous le plus fier ou le plus satisfait lors de votre présidence?*

PAL : L'implication des membres, le soutien apporté par l'AQLM et la mise au point d'un énoncé de politique et

loisir du Québec dans une perspective municipale et globale dans laquelle le citoyen est au centre des préoccupations ont été certainement des réalisations très satisfaisantes. Le document *Loisir, communauté locale et qualité de vie*, auquel ont été associés tous les professionnels en loisir, plusieurs professeurs de l'UQTR et plusieurs intervenants municipaux, a permis d'offrir un cadre de référence des plus adéquats pour le loisir municipal. Si je me fie à mon expérience personnelle, cette réflexion a grandement facilité la mise en place des nouvelles organisations de loisir dans le contexte des fusions municipales décrétées par le gouvernement du Québec. Elle a su donner aux travailleurs municipaux en loisir des orientations et un langage commun.

AF : *Après avoir été président, vous avez décidé de continuer à siéger au conseil d'administration de l'AQLM? Quelles motivations vous animaient à cette époque?*

PAL : En 2001, j'ai quitté la présidence, mais en vertu des règlements généraux de l'AQLM, le poste de vice-président coopté était offert au président sortant. Considérant mon attachement à l'AQLM et le désir d'assurer une continuité au travail amorcé, j'ai décidé de poursuivre. Je trouvais notamment que le développement de l'AQLM était un beau défi pour créer des réseaux avec tous ceux qui de près ou de loin pouvaient aider à la réalisation de nos objectifs.

AF : *Quand vous avez quitté le conseil d'administration en 2005, quel bilan pouviez-vous faire des six premières années de l'AQLM?*

PAL : Un bilan des plus positifs. L'AQLM a su livrer des services répondant aux attentes de ses membres. L'AQLM a su offrir à ses membres de nombreuses opportunités d'implication. L'AQLM a su profiter de l'expertise et du dynamisme de ses membres. Elle a établi plusieurs partenariats avec tous ceux pouvant et

désirant aider au développement du loisir municipal. L'AQLM n'a cessé de se développer et elle a acquis une notoriété des plus enviables.

AF : Vous avez par la suite suivi d'assez près l'évolution de l'AQLM, notamment à titre d'éditorialiste dans Agora Forum de 2010 à 2015. Comment pouvez-vous décrire cette évolution?

PAL : L'AQLM a su s'adapter aux nouvelles réalités et être à l'écoute des besoins de ses membres. Il est évident que le loisir s'est beaucoup développé parce que devenu un moyen d'intervention. Je pense entre autres à la santé publique qui s'est davantage approprié le loisir au point d'investir plus dans le loisir que le ministère qui en était le véritable responsable. Québec en Forme est un autre exemple de cette situation. Il ne faudrait toutefois pas perdre de vue le véritable rôle du loisir public.

Cette situation nous a aussi prouvé que le loisir requiert de plus en plus une vision globale mettant à profit des connaissances des plus variées et étendues touchant la culture, le loisir, le social, le communautaire, le tourisme, l'aménagement du territoire..., d'où l'importance de la formation. À ce chapitre, l'AQLM a effectué des efforts constants pour développer l'offre de service.

Durant ma période d'éditorialiste, j'ai aussi remarqué le leadership reconnu de l'AQLM. À ce sujet, il faut féliciter les conseils d'administration et la permanence qui ont su créer un réseau à tous les niveaux. L'AQLM est ainsi devenue la référence reconnue en loisir municipal.

AF : Et comment entrevoyez-vous l'avenir de l'AQLM?

PAL : Il sera, j'en suis assuré, des plus prometteurs, car l'AQLM a pris les moyens pour connaître les véritables besoins de ses membres et y répondre. Son exercice de planification stratégique et l'implication de ses membres en sont une belle preuve. Quoique rendue à maturité, l'AQLM ne doit cependant pas s'asseoir sur ses lauriers, elle doit constamment assurer une veille et une représentation soutenue. Elle doit profiter de sa crédibilité et de sa notoriété pour développer constamment son réseau.

L'AQLM doit demeurer le chien de garde du loisir public et être celui qui entretient la réflexion concernant l'intervention municipale en loisir. L'accessibilité au loisir doit être une préoccupation constante, car, il faut bien l'admettre, plusieurs milieux souffrent encore beaucoup d'un manque d'accessibilité. À cet égard, l'AQLM devra entre autres apporter un soutien accru au développement du milieu rural.

Somme toute, je ne crains pas pour l'avenir de l'AQLM. Je suis très fier et reconnaissant d'avoir été associé à l'AQLM.

AF : Un gros merci, Paul-André!

« L'accessibilité au loisir doit être une préoccupation constante, car, il faut bien l'admettre, plusieurs milieux souffrent encore beaucoup d'un manque d'accessibilité. »



Agence Francyne Caron offre des produits d'affichage sportif haut de gamme.

TABLEAU DE POINTAGE • AFFICHEUR ÉLECTRONIQUE
HORLOGE • ÉCRAN VIDÉO • SONORISATION • ET PLUS!

